

ENSEMBLE, RÉUSSISSONS



**JOURNÉE NATIONALE
CITOYENNETÉ - FRATERNITÉ**

Samedi 25 septembre 2021

PAR JEAN-LOUIS SANCHEZ

L'APPEL ⁽¹⁾

Chacun le sait, la crise sanitaire va engendrer une période de graves incertitudes économiques et sociales dès la rentrée 2021. Mais, de ces difficultés peuvent naître aussi de nouvelles aspirations à un monde plus responsable et plus fraternel.

En effet, lorsque la vulnérabilité s'accroît, chacun prend davantage conscience de l'importance des liens sociaux et des repères collectifs, pour éviter le repli sur soi et la généralisation d'un climat de défiance qui fragilise l'unité nationale. Car une société divisée est une société désarmée. De plus, l'observation de notre société montre l'extraordinaire capacité de nos concitoyens, à agir avec inventivité pour renforcer le vivre-ensemble, tout particulièrement lorsqu'ils sont soutenus par les élus locaux et les associations. C'est pourquoi, les associations de maires et les grandes fédérations associatives demandent à tous les élus locaux et responsables associatifs de notre pays, d'organiser le 25 septembre 2021 une mobilisation sans précédent de tous nos concitoyens, autour d'une Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité, point de départ d'un mouvement qui devra s'enraciner dans la durée. Durant cette journée, toutes les communes de France sont invitées à mettre en œuvre des actions collectives ouvertes à tous les habitants, quelles que soient leurs cultures, leurs origines, leurs générations. Cette démarche, laissée à l'initiative de chaque commune ou de chaque association, pourra s'inspirer des Journées citoyennes, mais aussi d'autres expériences locales, avec pour principal objectif d'obtenir la plus grande participation possible des habitants. Osons agir tous ensemble, au-delà de nos clivages partisans et institutionnels, pour que, dans cette période difficile, l'engagement citoyen contribue durablement à consolider les liens d'écoute, d'entraide et de respect dans chaque territoire.

(1) - Cet appel émane des associations de maires, des grandes fédérations associatives dont celles du Cahier des Réseaux du Jas, de la Mutualité française et de diverses entreprises



Les enfants aussi répondent présent à la Journée citoyenne.

LE BAROMÈTRE DE LA FRATERNITÉ : PROGRESSION DE LA DÉFIANCE

Le Labo de la Fraternité est un collectif créé en 2017 par huit organisations : Coexister, Unis-Cité, Singa, Pacte Civique, Kawaa, Fabrique Spinoza, La Cloche et Fraternité Générale. Il est soutenu également par Solidarités nouvelles contre le chômage, la Fabrique du Nous, Entourage, In Site et Make.org. Il a pour objectif de “promouvoir les initiatives existantes, démultiplier les actions concrètes et porter un plaidoyer commun visant à inscrire la fraternité comme la finalité nécessaire de l’action politique et citoyenne”. Parmi ses actions, il produit chaque année un baromètre de la fraternité en France en partenariat avec l’institut de sondage Ifop.

Ce Baromètre 2021 de la Fraternité nous permet de brosser un portrait de l’état de notre société après un an et demi de pandémie.

Concernant l’ouverture à l’autre, les chiffres sont toujours aussi édifiants sur l’état de la défiance en France. En effet, 72 % de nos concitoyens estiment qu’“on n’est jamais trop prudent avec les autres”, contre seulement 28 % qui considèrent qu’“on peut faire confiance à la plupart des gens”. Le manque d’interactions s’explique principalement par le manque d’occasions (44%) et dans une moindre mesure par un manque d’envie (19%). Il semble également important de noter que 18 % des Français expliquent le manque de liens par l’absence de structures ou de lieux provoquant des moments de rencontre. Les trois quarts des Français indiquent avoir réalisé des actions avec des personnes de générations différentes (78 %), de milieux sociaux différents (76 %), de sexe opposé (77 %), mais aussi avec des personnes ayant une religion différente (69 %) ou une orientation sexuelle différente (68 %). Cette année, avec la pandémie de Covid-19, le Labo de la Fraternité s’est aussi intéressé aux relations intergénérationnelles : si 73 % des sondés estiment légitimes les restrictions sanitaires pour préserver la santé des plus fragiles, ils sont 47 % à considérer probable un conflit intergénérationnel après la crise. Parmi les moins de 35 ans, cette proportion passe à 63 %, et une grande majorité d’entre eux (78 %) considèrent leur jeunesse sacrifiée et affirment qu’ils auront à payer la dette contractée (86 %). Enfin, le Labo s’interroge sur la question de la diversité. À ce sujet, même si plus de huit Français sur dix considèrent que la diversité est “une bonne chose”, ils sont également nombreux à penser qu’elle génère des problèmes et des conflits (74 %), soit 6 points de plus qu’en 2016. De plus, une majorité de Français craignent de perdre leur identité et leurs valeurs (54 %), chiffre également en hausse depuis 2016. En ce qui concerne la venue d’étrangers en France, 71% des sondés estiment que notre pays compte beaucoup trop d’étrangers et 64 % que l’accueil de migrants augmente le risque de terrorisme.

C'est désormais manifeste : nous allons devoir apprendre à vivre avec une part de plus en plus grande d'incertitude. Alors que plus de soixante ans de développement sans menaces vitales nous ont fait oublier notre vulnérabilité collective, nous découvrons brutalement que nous sommes confrontés non seulement à une crise sanitaire, mais aussi à une crise économique et écologique. Or, notre pays est fragilisé, comme le montrent toutes les enquêtes et études récentes, par un rapport de confiance entre habitants et envers les pouvoirs publics de plus en plus ébranlé. Le problème n'est pas seulement celui de la régression des liens sociaux. C'est aussi celui de la déliquescence de tout ce qui fait société. Or, ce danger n'est pas suffisamment perçu par une opinion qui s'est longtemps rassurée, en veillant essentiellement à la défense des mécanismes de solidarité pour tous ceux qui se trouvent précipités dans la précarité économique. C'est précieux, mais cela ne peut suffire. En effet, l'isolement des familles, les divisions générationnelles, les sécessions communautaires constituent aussi des dangers redoutables pour la cohésion sociale de notre pays et donc sa capacité à affronter la crise.

DE LA CITOYENNETÉ PASSIVE À LA CITOYENNETÉ ACTIVE

C'est pourquoi, la définition de nouvelles formes de sociabilité aptes à redonner de la confiance à toute la population, quel que soit son territoire de vie, devrait être une priorité nationale. Et ce n'est pas facile, car un tel mouvement ne peut émaner des seules autorités publiques ou parapubliques. Il doit nécessairement naître des habitants, à travers leurs propres initiatives. Vouloir restaurer la confiance, c'est donc d'abord rappeler le rôle incontournable de la citoyenneté, dont il convient de redéfinir le sens.

En effet, celle-ci s'exprime essentiellement de nos jours à travers les élections et le paiement des impôts. Or, cette citoyenneté vécue exclusivement par voie de délégation renforce l'idée que le lien juridique est supérieur au lien social et qu'il suffit de développer les droits pour préserver le vivre-ensemble. Et on voit aujourd'hui les dérives inquiétantes qui en résultent pour la démocratie. Il faut donc revenir au fondement même du pacte républicain selon lequel la cohésion sociale ne peut résulter que d'un rapport harmonieux entre responsabilité individuelle et responsabilité collective, entre protection collective et engagement personnel, ce que l'on peut qualifier de citoyenneté active. Mais cette métamorphose est-elle possible dans un monde désabusé, dans lequel la liberté est définie comme une fin en soi, et non plus comme un moyen

d'accéder à une ambition collective ? On peut le penser, car comme l'a toujours dit Edgar Morin, et encore aujourd'hui à 100 ans, "lorsque la vulnérabilité s'accroît, chacun prend conscience de la nécessaire interdépendance entre voisins, entre générations, entre cultures", et donc de l'utilité de l'engagement citoyen.

D'ailleurs, avec la crise sanitaire, on a pu observer partout l'efflorescence d'initiatives individuelles pour combattre l'isolement et le repli sur soi. Et souvent ces démarches ont pu se déployer grâce au soutien d'associations, souvent regroupées dans des fédérations comme l'Uniopps, l'Unaf, la Fédération des centres sociaux, la Ligue de l'enseignement, l'ADMR... Sans omettre bien évidemment *Voisins Solidaires*, créée en 2007 par Atanase Périfan dans le sillage de la Fête des Voisins.

Cette conception plus active de la citoyenneté ne peut qu'engendrer une métamorphose du bénévolat (inspirée du Québec notamment), où celui-ci peut se déployer tout naturellement dans toutes les activités privées ou publiques. Au point que l'on s'excuse de ne pas être bénévole quand on est empêché de l'être. Une révolution culturelle qui nécessiterait d'abandonner certains schémas ancrés dans nos mentalités. Au XIX^e siècle, le bénévole était essentiellement la personne dévouée qui aidait les plus déshérités. Le nouveau bénévolat doit être celui de l'habitant qui agit bien au-delà des seules actions caritatives, sur tous les chantiers où son expérience peut servir (sociale, éducative, environnementale). Il ne se confond ni avec la charité ni avec la militance, il est avant tout une relation d'échange et de réciprocité qui conduit à une forme d'accomplissement, dans une activité choisie.

LES VALEURS D'ÉCOUTE, D'ENTRAIDE ET DE RESPECT

Les actions éducatives sont bien entendu concernées au premier chef. Il y a aujourd'hui 16 millions de retraités résidant en France. On pourrait, en mobilisant ceux d'entre eux qui le souhaitent, diversifier bien davantage l'offre socio-éducative, si précieuse pour la socialisation des enfants. On peut citer, par exemple, la création de clubs intergénérationnels dans les collèges et les lycées, axés sur la mémoire des quartiers, des métiers. Ce serait l'occasion de s'inspirer d'expériences remarquables, comme celle de "l'Outil en main", association qui organise le transfert de savoirs entre des artisans bénévoles et de jeunes enfants. Ou encore de celle de *Lire et Faire lire*, qui mobilise 18 000 bénévoles pour faire partager leur goût de la lecture à près de 500 000 enfants. De même, le parrainage dans le domaine de la protection de l'enfance pourrait être considérablement développé. Il y a aujourd'hui plus de 300 000 enfants protégés dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance, dont un grand nombre

ne perçoivent le monde des adultes qu'à travers des aidants salariés.

Certes, le monde de l'éducation populaire organise déjà dans toutes ses directions des actions prometteuses. Mais pour que toutes ces initiatives se généralisent, il serait précieux qu'elles s'accompagnent d'une mesure phare, la création dans le plus grand nombre possible de communes d'un espace de promotion de la citoyenneté et d'organisation du bénévolat, animé par des habitants et des associations pour orienter et accompagner les personnes dans la construction d'un parcours citoyen en adéquation avec leurs envies et les besoins du territoire. Un espace qui pourrait être qualifié de "maison de la fraternité".

UNE FRATERNITÉ CONCRÈTE

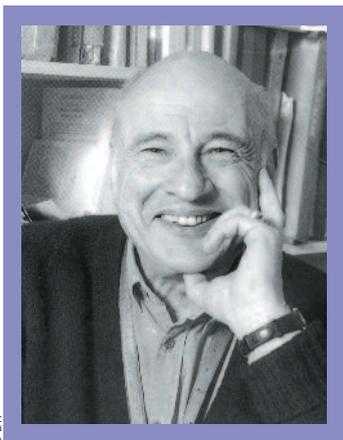
Cette relation entre citoyenneté et fraternité n'est pas anodine. En effet, la citoyenneté ne peut s'épanouir

sans une perspective stimulante, la fraternité, et inversement celle-ci ne peut s'enraciner sans l'engagement individuel de tous.

En effet, instaurée en 1848, la devise de la République a eu le mérite de traduire en peu de mots un modèle de développement fondé sur la promotion des individus mais aussi sur leur nécessaire coopération. Parce que l'excès de liberté peut nuire à l'égalité et parce que l'excès d'égalité peut nuire à la liberté, la fraternité s'impose comme une nécessaire synthèse. Celle qui rappelle à tous que la liberté et l'égalité doivent trouver leurs limites respectives dans l'indispensable reconnaissance d'une dépendance mutuelle. Et c'est sur ce sentiment d'appartenance à un même ensemble et à un même destin que peut se construire l'harmonie entre les personnes et entre les peuples.

Pourtant, la fraternité a été longtemps délaissée. Comme si l'on refusait d'y voir autre chose qu'une

EDGAR MORIN - TÉMOIGNAGE



© DR

Edgar Morin vient de fêter ses 100 ans, et il continue de nous interpellier sur la nécessaire métamorphose de nos postures individuelles et de nos priorités collectives. Il a toujours accompagné *Le Jas* et *l'Odas* dans ses démarches de promotion de la fraternité. Nous reproduisons ici des extraits de la conférence "Service public et fraternité" organisée par le Collectif Appel à la Fraternité au Sénat le 30 novembre 2004

"Je crois que le plus urgent aujourd'hui dans le triptyque liberté, égalité, fraternité, c'est la fraternité. En incitant à reconnaître les différences d'idées, d'opinions, de comportements d'autrui, tout en reconnaissant que nous sommes tous de la même espèce, la fraternité favorise la liberté. Mais, elle favorise aussi l'égalité, car elle nous oblige à lutter contre les inégalités, au moins les plus criantes.

Il nous faut donc examiner sous tous ses aspects, les façons de régénérer la fraternité, puisque nous en avons non seulement la nécessité, mais les virtualités. (...) Je crois qu'un mouvement en France qui montrerait, non par des promesses, mais par l'affirmation qu'il y a une voie pour en sortir, une voie solidaire, offrirait un espoir, un élan. Je crois aussi que cela nécessitera beaucoup d'efforts, de prise de conscience, car on recherche une réforme de vie, une réforme éthique. (...)

Je précise par ailleurs que les différentes fraternités ne doivent pas être considérées comme antagonistes. La fraternité que l'on a pour les nôtres, les proches ; la fraternité que l'on ressent en tant que membres de la même patrie ; la fraternité qu'il faudrait restituer entre Européens ; et la fraternité humaine, plus large... Toutes ces fraternités sont complémentaires et peuvent se féconder les unes les autres, à la condition que nous comprenions cette idée très simple, mais néanmoins difficile à admettre : le respect de l'unité dans la différence et de la différence dans l'unité."

valeur de rassemblement entre gens qui se ressemblent ou comme une aspiration de type caritatif. Or, c'est bien parce que le refus d'une société de défiance est aujourd'hui vital qu'il faut redonner tout son sens à la devise républicaine, en projetant la liberté et l'égalité vers le rassemblement des volontés et non pas vers leur éparpillement suicidaire.

Cette aspiration à une société plus fraternelle est d'ailleurs désormais partagée par tous ceux qui voient dans la progression de l'indifférence, de l'intolérance et de la haine le terreau de l'insécurité. La réapparition du mot "fraternité" dans le débat public et dans les médias montre bien que le concept est aujourd'hui d'actualité. La création d'un "Labo de la Fraternité" par de jeunes associations épaulées par d'autres moins jeunes, le démontre également. Ce sont des signes positifs, à condition que la fraternité ne devienne pas un nouveau terrain de jeu pour communicants, mais qu'elle se concrétise dans une démarche d'envergure apte à induire deux types de changements, celui de nos postures individuelles, et celui de nos choix collectifs.

L'UTILITÉ D'UNE JOURNÉE NATIONALE

Cette aspiration à un monde plus fraternel ne peut se concrétiser sans une forte collaboration des élus locaux. Car aucune expérience ne peut être réellement déterminante à l'échelle d'une communauté humaine, avec sa diversité d'individus, sans le soutien de toutes les énergies du territoire de vie concerné.

C'est ce qui donne une résonance particulière à la dynamique collective engendrée depuis quelques années par "La journée citoyenne" (www.journeeciyoienne.fr). Rappelons que "La journée citoyenne" a pour vocation de restaurer les liens sociaux, en incitant les habitants à définir et à réaliser ensemble des projets collectifs, pour apprendre à se connaître et à se reconnaître. Le processus ambitieux permet de découvrir des personnes invisibles, des talents ignorés, des volontés négligées. Et surtout, il donne à tous le sentiment d'être acteur, la fierté de participer à une œuvre collective et d'appartenir à une communauté de projet. C'est d'ailleurs ce souci de "faire ensemble pour vivre ensemble" qui explique que ce mouvement prenne aujourd'hui une ampleur étonnante, avec près de 2 000 communes déjà impliquées. Et qu'il soit en mesure d'afficher des résultats immédiats mais aussi durables, comme par exemple le développement des solidarités de voisinage, de réseaux de parentalité, d'échange de savoirs, de covoiturage etc.



© DR

Une réussite qui a incité les maires de ces communes à proposer, lors d'un congrès récent, de marquer la rentrée 2021 par une journée nationale, le 25 septembre, pour mobiliser l'ensemble de nos concitoyens autour des valeurs de citoyenneté et de fraternité. Cette démarche, laissée à l'initiative de chaque commune ou de chaque association, pourra s'inspirer des journées citoyennes, mais aussi d'autres expériences locales, avec pour principale objectif d'obtenir la plus grande participation possible des habitants. C'est pourquoi celle-ci doit être bien préparée, car dans tous les cas de figure c'est aux habitants eux-mêmes qu'il appartient de définir les modes d'organisation et les objectifs à atteindre.

Cette démarche est dorénavant portée par toutes les associations d'élus locaux, la Mutualité Française, un grand nombre de fédérations associatives, et des grandes entreprises, soucieuses de faire face à cette période ingrate de façon positive. C'est un choix audacieux que font toutes ces organisations, qui savent bien que ce n'est pas en une journée que notre société peut changer. Mais elles sont toutes convaincues qu'une telle journée peut aussi révéler, et c'est précieux, par l'adhésion du plus grand nombre, une soif de profond changement et la détermination de chacun d'y contribuer.

PROPOSITIONS D' ACTIONS POSSIBLES POUR LA JOURNÉE NATIONALE DU 25 SEPTEMBRE

À la suite d'une réunion organisée avec tous les partenaires de cette démarche en faveur de la journée nationale, une liste de propositions d'actions a été élaborée. Cette liste n'est pas exhaustive, et sera bientôt complétée d'autres propositions venant d'acteurs de terrain.

▶ Journées citoyennes

Lors du 25 septembre de nombreuses communes organiseront une Journée citoyenne. Celle-ci pourra être succincte, avec un ou deux chantiers, ou plus achevée. De plus cela peut être l'occasion de présenter la Journée citoyenne là où elle ne se fait pas encore, en montrant aux habitants les tenants et aboutissants de la démarche.

▶ Repas de quartier (la veille du 25)

Dans le cadre de la dynamique initiée par l'association *Voisins solidaires*, il est souhaitable d'organiser le 24 au soir un repas de quartier, ce qui permettra de s'inscrire très tôt dans la dynamique de la Journée nationale en mobilisant ses compagnons de tables sur les objectifs du 25.

▶ Pique-niques intergénérationnels et interculturels

Ils peuvent être organisés dans les cours d'école, les parcs et espaces verts, au pied des immeubles. Ils doivent offrir l'occasion d'un échange convivial entre générations et cultures différentes.

▶ Forums de l'engagement citoyen et associatif

Il s'agit d'organiser ce jour-là le forum des associations, mais pas seulement pour présenter les prestations offertes par les unes et les autres. Il faut avant tout montrer l'intérêt d'être bénévole et susciter ainsi de nouveaux recrutements.

▶ Mobilisation des commerces et des artisans locaux

En faisant de cette journée un moment important pour démontrer l'utilité de ces espaces et services dans l'entretien des liens sociaux et la vitalité des quartiers. Cela pourrait aussi favoriser la multiplication d'initiatives comme l'Outil en main.

▶ Animation par les centres sociaux, les tiers lieux, les médiathèques

Afin de proposer ce jour-là des temps de dialogue sur les grandes valeurs humanistes de notre pays, mais aussi des manifestations sportives, festives, culturelles favorisant la rencontre entre habitants d'âges, de cultures et de milieux différents.

▶ Portes-ouvertes des établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires

Après la pandémie, il est indispensable de mieux faire connaître tous ces services et leurs professionnels, avec des stands valorisant les métiers de l'humain.

▶ Boîtes à idées dans tous les quartiers

Réparties dans la commune pour recenser les suggestions des habitants pour proposer des initiatives susceptibles de favoriser de nouveaux liens sociaux. Une sélection d'initiatives sera alors reprise dans le bulletin municipal et, autant que faire se peut, discutée en conseil municipal.

▶ Concours d'affiches (avant le 25 septembre)

Organisé avant le 25 septembre, ce concours sera jugé par un jury qui retiendra les propositions susceptibles d'être affichées partout dans la ville dès le 25 septembre.

▶ Mobilisation des aînés en faveur de la jeunesse

Inciter durant cette journée les retraités à s'engager dans des actions en faveur de la jeunesse dans trois directions : l'aide à la scolarité, l'aide à l'insertion par l'emploi, l'aide dans les situations de détresse.

▶ Promotion des actions autour de la préservation de l'environnement

Il peut être proposé durant cette journée de multiples actions collectives de préservation de l'environnement, car la question environnementale est étroitement liée à la question du développement des liens sociaux.

▶ Concours de clips sur l'environnement et/ou la fraternité

Dès le début septembre il pourra être lancé un concours de clips courts sur les réseaux sociaux aboutissant à la remise de prix le 25 septembre.



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie



solidaire



Le chèque énergie est attribué **SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES**.

juste



Le chèque énergie permet de payer des factures pour **TOUT TYPE D'ÉNERGIE** du logement.



NOUVEAU

Le chèque énergie est également utilisable pour les résidents en EHPAD, en EHPA, en résidence autonomie, en ESLD ou USLD.

simple



Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. **IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHE À ACCOMPLIR** pour le recevoir.



NOUVEAU

Le chèque énergie peut être automatiquement déduit de vos prochaines factures en cochant la case prévue sur le chèque, grâce à la pré-affectation en ligne sur le site du chèque énergie, ou par téléphone.

EN SAVOIR +

www.chequeenergie.gouv.fr

N° Vert 0 805 204 805

SERVICE ET APPEL GRATUITS

LA FRATERNITÉ À L'ÉPREUVE DE L'HISTOIRE

Fraternité. Le mot est de plus en plus tendance, même s'il dérange encore. Il faut dire que tout au long de l'histoire, la fraternité a été tantôt glorifiée, tantôt méprisée. Retour aux sources du concept avec un expert du sujet, Michel Borgetto.

Le premier fondement conceptuel de la fraternité a été la religion, et plus précisément les révélations juives et chrétiennes. Il y a un seul dieu, un seul père, et de ce fait, nous sommes automatiquement tous frères. Cette conception de la fraternité va évoluer, notamment à partir des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles où la société se sécularise et où on considère que l'on est frères non pas tant parce que l'on a un dieu unique qui serait le père, mais parce qu'on a tous la même constitution. Autrement dit, nous sommes frères parce que c'est la mère nature qui nous rend frères. Troisième étape dans le processus d'émergence de la fraternité sur la scène politique, c'est la notion de patrie.

AU DÉPART, LA FRATERNITÉ PATRIOTIQUE...

Au XVIII^{ème} siècle, siècles des Lumières, la notion de patrie est particulièrement travaillée par les philosophes, et tend à se dissocier peu à peu du pays natal : la patrie est un lieu privilégié de liberté et d'égalité, et un lieu de bonheur. Et le concept même de patrie – patria, la terre des pères – implique la possibilité de penser la fraternité. La représentation idéologique et intellectuelle est la suivante : nous sommes libres et égaux, donc nous avons une patrie, et si nous avons une patrie, nous sommes donc frères. C'est cette représentation qui explique l'avènement sur la scène politique et juridique française de la notion de fraternité.

Lorsque la Révolution se déclenche, ce discours est tout à fait dominant et tout le monde, via les fêtes de fédérations, via un certain nombre de serments de fidélité à la Nation, se revendique, se proclame, se reconnaît comme frères. Cela dit, il existe alors un décalage entre le discours et la réalité, car le constituant de 1791 établit malgré tout une distinction entre les citoyens passifs et les citoyens actifs. Pourtant, la force du discours va l'emporter : on ne peut pas impunément se réclamer de la fraternité sans en tirer un certain nombre de conséquences. Et ces conséquences sur le plan juridique seront tout à fait remarquables. C'est au nom de la fraternité que l'on va penser, théoriser, conceptualiser, proclamer et consacrer un certain nombre de droits sociaux, notamment le droit aux secours publics, le droit à l'assistance...



FRATERNITÉ, "JE T'AIME MOI NON PLUS"

Après la Révolution, vont se succéder des périodes de bannissement du mot même et des périodes de glorification du concept. Ainsi, après la mort de Robespierre, la fraternité devient "un sujet d'effroi pour l'homme vertueux", pour reprendre une formule de Boissy-d'Anglas, et va tomber peu à peu en discrédit. Elle est associée à la fois à l'idée de République que l'on récuse, à l'idée des droits sociaux que l'on rejette, à l'idée de terreur que l'on condamne. Par conséquent, la fraternité ne peut plus être invoquée. Elle va subir un purgatoire d'une trentaine d'années environ jusqu'aux années 1830-1840. Elle est alors peu à peu redécouverte dans le sillage de la résurgence de l'idée républicaine, de la montée en puissance des idées socialistes ou socialisantes, mais aussi de la réhabilitation progressive dont fait l'objet à ce moment-là la Révolution française.

À la fin des années 1830, la fraternité devient peu à peu le maître mot du langage politique. Elle est utilisée par tous les réformateurs, par toutes celles et tous ceux qui veulent remettre en cause la monarchie de Louis-Philippe : Cabet, Leroux, Considérant, Vidal, Louis Blanc, Lamartine... tous n'auront que le mot de fraternité à la bouche. Lorsque survient la révolution de 1848, ces

personnes n'auront qu'une première idée, celle d'inscrire la fraternité au cœur de la nouvelle République – la constitution de la République affirme dans son préambule que la République a pour principes la liberté, l'égalité et la fraternité¹. La fraternité est utilisée pour justifier la quasi-totalité des droits sociaux – droit à l'éducation, droit à l'instruction, droit à l'assistance, droit au travail... On part d'une représentation idéale de la République, on part des droits naturels, imprescriptibles et inaliénables de l'homme pour justifier le politique. La thèse alors développée : parce que l'on est tous frères, on se doit d'être tous solidaires. La solidarité à ce moment-là est une conséquence de la fraternité.

FRATERNITÉ ET SOLIDARITÉ : THÈSE, ANTITHÈSE, SYNTHÈSE

Mais, à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, notamment sous l'influence de la sociologie qui veut ne s'en tenir qu'aux seuls faits et qui rejette toute abstraction métaphysique et tout idéalisme subjectiviste (Durkheim, Duguit)², on renverse la problématique. Par conséquent, la notion de solidarité commence à être davantage mise en avant. Et puis, la fraternité souffre de sa connotation religieuse, à tort ou à raison. À la fin du XIX^{ème} siècle, la République triomphante entame un combat assez féroce contre l'Église et tout ce qui de près ou de loin peut se rattacher à l'influence chrétienne est rejeté. Mais, elle est aussi rejetée sur le plan politique, les idées socialistes se développant, parce que dans une société qui est censée être traversée par des luttes de classes antagonistes, féroces, cruelles, il n'y a pas de place pour la fraternité. Marx, dans son ouvrage sur la guerre civile en France, n'aura que sarcasmes à l'égard de cette fraternité qui se traduit par des répressions sanglantes. C'est donc au nom du principe de solidarité que l'on va faire avancer le droit. Là où on parlait de la fraternité pour expliquer la solidarité, maintenant on part de la solidarité pour déboucher sur une éventuelle et hypothétique fraternité. Thèse, antithèse...

La synthèse est opérée essentiellement en 1946. À la Libération, on s'aperçoit qu'on ne peut pas totalement rejeter l'idéalisme philosophique, après 6 millions de morts dans les camps. On en revient donc à l'idée selon laquelle l'homme, parce qu'il est homme, a des droits inaliénables et sacrés sur lesquels on ne peut pas transiger. C'est l'héritage des révolutionnaires et des Lumières. Toutefois, l'idée persiste selon laquelle les droits de l'homme ne sauraient se réduire aux droits civils et politiques et doivent être prolongés par la reconnaissance d'un certain nombre de droits concrets, de droits sociaux et économiques, culturels. C'est l'héritage de la fin du XIX^{ème} siècle. C'est alors que la



Professeur à l'université Panthéon-Assas Paris 2, agrégé de droit public, Michel Borgetto a fait sa thèse de doctorat d'État sur "La notion de fraternité en droit public français".

fraternité est réintégrée dans le discours et l'univers juridique français : on a des droits parce qu'on est tous solidaires, on doit être tous solidaires parce qu'on est tous dotés d'une éminente dignité et qu'on est tous frères en humanité.

ET AUJOURD'HUI...

À l'heure actuelle, la fraternité doit se lire dans ses deux versants. Le premier, celui de la lutte contre toute forme d'exclusion (hétérophobie, racisme, antisémitisme...). On peut être solidaire de l'autre mais lui

faire grief de son origine, de sa race ou de sa religion. Si jamais l'autre, c'est mon frère, ce n'est pas possible. Le deuxième versant, c'est le versant social. La fraternité implique la solidarité, mais elle implique aussi un certain nombre de dispositions, d'attitudes et de comportements, qui permettent de suppléer aux carences et aux insuffisances de la solidarité. La solidarité peut parfois se réduire à une logique de guichet, à une logique bureaucratique, déshumanisante, impersonnelle. La fraternité est donc l'affaire de tous.

Mais c'est aussi l'affaire du droit. Car, si la fraternité ne se décrète pas, elle constitue un principe qui peut inspirer le constituant, le législateur, le pouvoir réglementaire. Exemple : la création du revenu minimum d'insertion. Le fondement de l'allocation est bien la solidarité. Mais, le dispositif d'insertion qui accompagne le versement de l'allocation est bien inspiré d'un mouvement de fraternité : mettre tout en œuvre pour réinsérer l'autre dans la société afin de lui permettre de retrouver son éminente dignité – que cela fonctionne ou non est une autre question.

Si ce n'était l'affaire de des citoyens, la fraternité se pervertirait sans doute très rapidement en mystification, en farce illusoire ; et si jamais ce n'était l'affaire que du droit, la fraternité se pervertirait sans doute très rapidement en oppression et en société invivable". ■

1 La devise républicaine est apparue sous la Révolution française mais la Révolution française n'avait pas de devise officielle, plusieurs cohabitaient. Ce n'est effectivement qu'en 1848 que la devise ternaire a été officialisée.

2 Citons également le développement des sciences naturelles, zoologiques, des sciences médicales avec la révolution pasteurienne qui montrent que tout ce qui affecte un individu peut se répercuter et affecter l'ensemble du groupe.